



Une fabrique d'eau de javel à Noyon au XIX^e siècle

Inventée par le chimiste français Claude Louis Berthollet vers 1775 à partir d'une solution d'hypochlorite de sodium, l'eau de javel est d'abord employée pour ses qualités de blanchiment des toiles avant d'être utilisée pour ses vertus désinfectantes. Si, au XIX^e siècle, le marché français est dominé par la fabrique de produits chimiques construite en 1777 dans le quartier de Javel à Paris, le procédé se développera dans les villes de province dont Noyon.

Une fabrique installée rue de Paris

Le 23 mai 1854, l'épicier Amédée Gustave Brouilly sollicite l'autorisation d'établir une fabrique « d'eau de javelle » dans une maison qui lui appartient et qu'il compte habiter rue de Paris, à Noyon. Jusqu'alors, aucune fabrication de ce genre n'avait été faite dans l'ancienne ville épiscopale. Si M. Brouilly ne motive pas son initiative, il projette cependant de lancer une fabrication de petites quantités qui ne dépasseront pas 300 kg par jour, et qui ne peuvent rivaliser avec les grandes entreprises parisiennes spécialisées dans cette activité.

De fait, la production noyonnaise devait avoir pour objectif de couvrir un besoin local. Si l'eau de javel est alors reconnue pour son pouvoir blanchissant, cette soudaine production est sans doute à mettre en relation avec une autre caractéristique de ce produit chimique : son pouvoir d'élimination des « odeurs désagréables et incommodes ». Or, la maison de M. Brouilly, rue de Paris, côtoie la rue des Tanneurs, où se concentrent entre Verse et Versette les tanneries noyonnaises malodorantes.

Ce genre d'établissement, classé en 2^e classe, nécessitant une autorisation, M. Brouilly dépose donc une demande officielle qui soulève quelques craintes. Le 20 juin, le voisin de M. Brouilly, Médard Labarre, marchand épicier, s'inquiète : cette activité « donnerait naissance à des écoulements d'eau qui seraient pour le quartier d'une odeur très désagréable et à des émanations de gaz dont la respiration pourrait exercer une influence dangereuse sur les poumons et déterminer des inflammations de poitrine très nuisibles à la santé ».

Huit jours plus tard, le conseil d'hygiène du canton de Noyon délibère et accède à la demande de M. Brouilly sous les conditions suivantes :

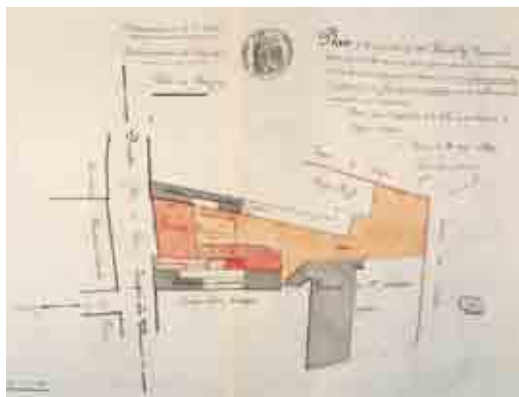
« 1^e D'établir très à proximité de son laboratoire un puit perdu dans lequel les eaux et résidus puissent s'écouler facilement sans communication avec l'air extérieur.

2^e De commencer ses opérations de grand matin et ne débiter qu'après dix heures du soir et lorsque ses préparations auront été complètement refroidies.

3^e D'avoir toujours sous la main une quantité d'eau suffisante pour pouvoir importer facilement les acides qu'un accident pourrait faire répandre à la surface de son laboratoire.

4^e D'avoir soin que le laboratoire soit dallé en pierres dures parfaitement unies entr'elles ou carrelé de manière à ce que les résidus ne puissent jamais s'introduire dans les interstices et y séjourner ».

Après consultation du conseil d'hygiène de Compiègne et du sous-préfet, le préfet de l'Oise autorisera l'exploitation de la fabrique d'eau de javel le 10 octobre 1854. Durant une décennie et demie, la mairie ne recevra aucune plainte de voisinage concernant cette activité.



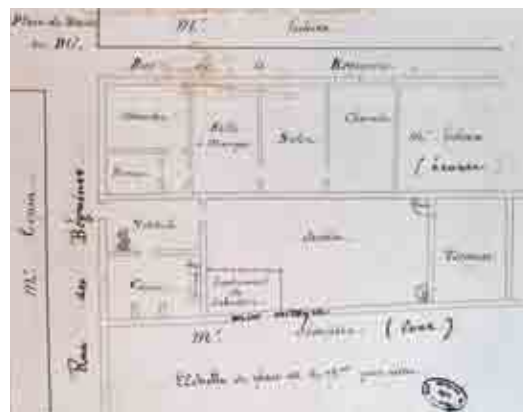
Plan de la fabrique d'eau de javel d'Amédée Brouilly (1854), rue de Paris.

Des successeurs place au Blé jusqu'à 1914

En 1868, l'élève en pharmacie Jean-François Payart rachète la fabrique de M. Brouilly. Pour une raison inconnue, le jeune homme demande l'autorisation de la transférer de la rue de Paris dans une autre maison située entre la rue des Béguines et la rue de la Brasserie (actuelle rue Le Féron) attenant à la place au Blé (actuelle Place Aristide Briand).

Le 15 juin 1869, après consultation de différentes instances estimant qu'il n'y a pas atteinte à la salubrité, le préfet autorise le transfert de l'activité à condition « d'assurer aux ateliers une ventilation suffisante et de neutraliser les eaux provenant de la fabrication avant de les laisser écouler hors de l'établissement ».

Dix ans plus tard, une autre fabrique d'eau de javel sera créée rue d'Orroire par Séraphine Blanchebarbe, femme d'un ancien fabricant à Salency. Ce dernier établissement ne perdurera pas.



Plan de la fabrique de Jean-François Payart, Place au Blé.

A la veille de la Première Guerre mondiale, cet établissement appartient à l'adjoint au Maire de Noyon Auguste-Désiré Martin et a diversifié son activité. A côté de la fabrique d'eau de javel, l'entreprise possède des entrepôts de cristaux, de sulfate et de sels de soude, d'acides, de benzine, d'alun et de carbure de calcium, de l'essence de térébenthine, de sulfates, de sels de fer et de cuivre. Elle se caractérise aussi par sa vente d'eaux minérales, de sirops et d'eaux gazeuses. Touchée par les bombardements durant la Grande Guerre, cette fabrique ne sera pas reconstruite. ■

Jean-Yves Bonnard
Président de la Société historique,
archéologique et scientifique de Noyon
<http://www.societe-historique-noyon.fr>